

VAL DE NOYE

Des comptes dans le vert

Preuve d'une « bonne et saine gestion », selon elle, la communauté de communes du Val de Noye annonce un excédent de deux millions d'euros sur l'exercice 2015.

C'est une annonce qui devrait faire des envieux par les temps qui courent. Lors du prochain conseil communautaire programmé mardi 21 juin, 18h30, à Folleville, la communauté de communes du Val de Noye (CCVN) présentera, outre le budget primitif 2016 et la délibération pour un avis relatif à la fusion de la CCVN et de la communauté de communes Avre Luce Moreuil (CCALM), les très attendus comptes de gestion et administratif 2015. « Le résultat d'exercice du budget 2015, soit 485 356 euros d'excédent, porte un excédent net cumulé à 2 205 354 euros et un excédent de clôture consolidé des six budgets à 821 921 euros, révèle Jean-Claude Leclabart, président de la CCVN. Cela démontre que nous avons mené une bonne et saine gestion sachant que la mission de la communauté de communes, à savoir privilégier les investissements, a été respectée. »



Le président de la CCVN M. Leclabart (au centre) lors d'une signature de convention concernant le développement économique.

Une manne financière pour quoi faire

Des chiffres plus détaillés ont été transmis par courrier aux habitants du territoire, dans un souci de transparence voulu par la CCVN, alors que se rapproche à grands pas la fusion avec la CCALM dont les difficultés financières ont été relevées par la chambre régionale des comptes (lire nos éditions précédentes).

Par la voix de son président, la CCVN entend bien utiliser cet excédent pour la réalisation de projets

« Cet excédent appartient aux contribuables du Val de Noye, il est normal qu'il serve au développement du territoire » M. Leclabart

en latence sur le territoire (terrain de football à Sourdon, complexe tennistique à Jumel, office du tou-

risme...) « Cet excédent appartient aux contribuables du Val de Noye, il est normal et logique qu'il serve au développement du territoire », poursuit Jean-Claude Leclabart, rappelant que la contrainte budgétaire imposée par l'État n'a jamais été aussi forte depuis ces dernières années. « C'est une réalité mais en nous appuyant sur notre excédent, les taux d'intérêt très bas et le soutien financier de l'État et de la Région, nous pourrions, si les délégués le veulent le moment venu, continuer à investir,

sans mettre en péril nos équilibres budgétaires. »

M. Leclabart souhaite-t-il briguer la présidence de la future grande intercommunalité pour mener à bien ces projets « créateurs d'emplois et de lien social » comme il aime à souligner ? « Vous aurez la réponse le 1^{er} janvier », évacue-t-il, dans un large sourire, expliquant pour l'instant agir exclusivement et uniquement dans l'intérêt des habitants du Val de Noye.